

# M@rolles nfos



@villedemarolles

[www.marollesenbrie.fr](http://www.marollesenbrie.fr)

**À LA UNE**

**UNE RENTRÉE  
pas comme les autres**





## L'AGENDA DU MAIRE EN LIGNE

L'agenda hebdomadaire du maire est désormais publié chaque lundi sur sa page Facebook personnelle : Alphonse Boye (@jaimemarolles). L'occasion de suivre au quotidien les rendez-vous clés qui structurent les journées du maire et qui contribuent à la gestion et à l'animation de la ville de Marolles.



## L'ACTUALITÉ DE MAROLLES AU QUOTIDIEN



**SUR FACEBOOK**

@VILLEDEMAROLLES

fb.com/villedemarolles



**SUR INSTAGRAM**

@VILLEDEMAROLLES



WWW.MAROLLESENBRIE.FR

# SOMMAIRE

Marolles Infos n° 171 / Novembre - Décembre 2020

<b>Actualités</b>	<b>6</b>
Travaux	
<b>Actualités</b>	<b>8</b>
Accueil périscolaire ou étude surveillée	
Chasse au gaspi	
Projet graffiti	
Semaine du goût	
<b>Actualités</b>	<b>10</b>
Bien vivre ensemble, l'affaire de tous	
Une rentrée pas comme les autres	
<b>Actualités</b>	<b>12</b>
CME	
Budget	
Écologie	
<b>Actualités</b>	<b>14</b>
Hommage à M. Duprat	
EFS : appel d'urgence national	
<b>Solidarité</b>	<b>15</b>
Mutuelle communale	
<b>Le point culture</b>	<b>16</b>
Focus sur l'église paroissiale de Marolles	
La culture, ça se vit, ça se partage	
<b>Culture &amp; Loisirs</b>	<b>17</b>
<b>Sport &amp; Loisirs</b>	<b>18</b>
<b>alentour</b>	<b>19</b>
22 <sup>ème</sup> Salon des Métiers d'Art	
<b>Libre expression</b>	<b>20</b>
<b>Tribune libre</b>	<b>21</b>
<b>Clin d'œil</b>	<b>21</b>
ONF : ouverture de la saison de chasse	
<b>Rendez-vous</b>	<b>21</b>
<b>Bloc notes</b>	<b>22</b>

# Édito



**Chères Marollaises,  
chers Marollais,**

C'est dans un contexte bien particulier que petits et grands ont fait leur rentrée en septembre dernier. L'évolution de la pandémie amplifiant les restrictions sanitaires sur notre territoire, notre quotidien a dû encore s'adapter : port du masque pour tous dans l'espace public (+ de 11 ans), et mise en place d'un couvre-feu à partir de 21h.

**En accompagnant la rentrée des 583 enfants des écoles marollaises,** j'ai pu constater le professionnalisme du corps enseignant, du personnel des écoles, des services techniques de la ville, du personnel des services scolaires et périscolaires. Je tiens à les remercier, en votre nom à tous, car c'est grâce à leur travail et à leur dévouement quotidien que nos enfants ont pu reprendre le chemin de l'école dans les meilleures conditions qui soient malgré le contexte sanitaire. J'ai également eu plaisir à observer le comportement exemplaire des élèves pour respecter les mesures de distanciation et la patience de leurs parents face aux aléas de cette rentrée inédite.

L'actualité récente nous a cruellement rappelé l'enjeu qu'est l'éducation de nos enfants, l'apprentissage des savoirs, la formation de leur esprit critique. Je tiens ici à rendre hommage à ces femmes et ces hommes qui, au quotidien, tiennent en leurs mains « l'intelligence et l'âme des enfants » selon les mots de Jean Jaurès rappelés au cours de l'hommage national rendu à Samuel Paty, professeur d'histoire-géographie lâchement assassiné par un terroriste islamiste.

**Depuis de nombreux mois, la COVID-19 a envahi notre quotidien.** Merci à toutes et à tous d'accepter les contraintes sanitaires et de les appliquer autant que possible. Grâce à vous, nous n'avons pas encore eu de fermeture de classe ni de cluster déclaré sur Marolles.

Pourtant le virus est toujours là, davantage encore sur notre territoire conduisant à l'interdiction de nombreux rassemblements. Notre commune n'est pas épargnée par ces nouvelles restrictions entraînant l'annulation du 22<sup>ème</sup> Salon des Métiers d'Arts du Plateau Briard mais aussi, de nos grands événements hivernaux tels que le Banquet des Aînés, la fête du lancement des illuminations de Noël ou encore les traditionnels Vœux à la Population.

Malgré tout, **la vie de notre commune doit continuer.** J'ai demandé à mon équipe et aux agents municipaux de mettre en place le plus rapidement possible des alternatives permettant de nous retrouver en toute sécurité. N'oublions pas également nos associations marollaises qui font preuve d'une grande capacité d'adaptation pour vous proposer des activités et continuer ainsi d'animer notre vie locale.

**Les projets eux aussi avancent malgré la crise :** mise en place de la Mutuelle Communale, réflexion autour de votre sécurité par le projet de mutualisation avec les autres polices municipales du Plateau Briard et l'extension du réseau de caméras, élaboration de la saison culturelle 2021 à la suite des résultats de la consultation des habitants sur leurs habitudes et envies. Vous retrouverez dans ce magazine un point précis sur ces différents dossiers portés par votre équipe municipale.

Enfin, **j'ai une pensée émue pour Joseph Duprat qui nous a quitté le 18 août dernier.** Amoureux de Marolles, nous perdons un homme engagé pour sa commune, acteur connu et reconnu de notre vie locale. Une fois de plus je renouvelle mes sincères condoléances à sa famille et à ses proches.

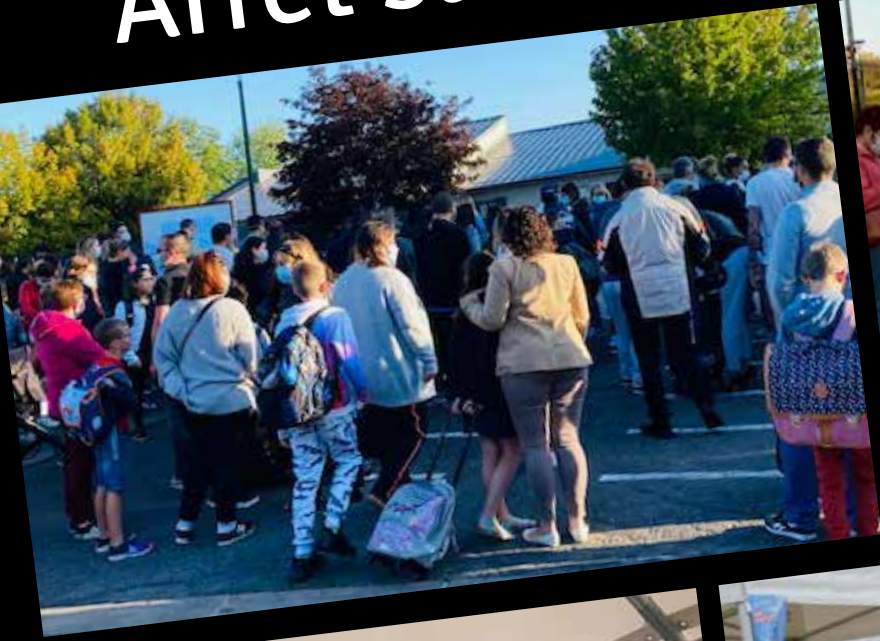
**A l'approche des fêtes de fin d'année,** même si à l'heure où j'écris ces lignes l'évolution sanitaire reste encore incertaine, **j'espère que chacun d'entre nous pourra retrouver, d'ici quelques semaines, ceux qui lui sont chers** et partager à nouveau ces moments en famille, entre amis, dont nous avons tous besoin après une année qui fût bien éprouvante.

*Bien à vous .*

Votre Maire  
**Alphonse BOYE**



# Arrêt sur images



RENTRÉE S



FORUM DES ASSOCIATIONS



CÉRÉMONIE - 100 ANS







COLAIRE



FÊTE DES VOISINS



D'ÉMILE IDÉE



ACTIVITÉS CLSH ET MJ



# 6 Actualités

## TRAVAUX

### ROUTE DE MAROLLES À SUCY-EN-BRIE

Avec le GPSEA, des travaux de requalification de la rue et de la route de Marolles (situées après la route de la forêt) sont programmés dès le mois de novembre. La première phase concerne des travaux d'assainissement sur la rue de Marolles :

- 2 au 13 novembre : rue barrée de 9h à 17h avec mise en place d'une déviation par les rues du Faisan Doré, le carrefour de la Patte d'Oie et la route de Lésigny.
- 16 au 27 novembre : rue barrée jour et nuit (sauf riverains) avec déviation.
- 30 novembre au 15 janvier : rue barrée de 9h à 17h avec déviation.

Concernant la route de Marolles, les travaux devront s'effectuer sur route fermée, c'est pourquoi ils ne démarreront qu'après le 15 janvier pour une durée estimée de 2 mois.

### AVENUE DES BRUYÈRES

Des travaux de requalification de l'avenue des Bruyères entre le rond-point des Bruyères et celui des Bagaudes débuteront ce mois-ci. Ces travaux s'effectueront en 2 phases :

- 9 novembre : aménagement d'une piste cyclable, reprise des trottoirs et mise en conformité PMR\*. Les travaux auront lieu de 9h à 17h et ne nécessitent pas de fermeture de voie.
- 15 janvier : travaux d'assainissement et création de deux passages surélevés sur l'avenue des Bruyères. Les travaux auront lieu de 9h à 17h et ne nécessitent pas de fermeture de voie en-dehors d'une journée pour la réfection du tapis routier.

*\*Personne à Mobilité Réduite*

BAGAÚDE





### RÉFECTION PASSERELLE PIÉTONNE

La passerelle en bois située au-dessus de l'avenue des Uzelles nécessite une restauration complète.

Elle se fera par étape, les réparations les plus urgentes au dernier trimestre 2020 et les autres en 2021.

### ACTIVITÉS SAISONNIÈRES

- **Élagage** : reprise de la campagne d'élagage avec notre partenaire HATRA selon un programme précis et un planning annuel.
- **Ramassage de feuilles** par le SIVOM et la régie des services techniques.
- **Pose des décorations lumineuses de Noël**.
- **Arrêt de la campagne de nids de poule** : les opérations reprendront après les intempéries de la saison hivernale. Des interventions ponctuelles de sécurité seront effectuées si nécessaire.
- **Pause de l'éco-pâturage** : nos chers moutons sont rentrés à l'étable de notre partenaire France Environnement dans le 77.

### TRAVAUX À LA MAISON DES JEUNES

Le système de chauffage énérgivore de la structure va être remplacé par un système de chauffage à inertie. Des travaux d'isolation phonique et de peinture sont également programmés.

## En bref

## SCOLAIRE

**Première rentrée en maternelle**

Votre enfant est né en 2018 et il devrait effectuer sa première rentrée scolaire en septembre 2021 ? Les inscriptions ont lieu auprès du service scolaire du 1<sup>er</sup> décembre 2020 au 28 février 2021. Il vous sera demandé d'apporter le livret de famille, le carnet de santé de l'enfant et un justificatif de domicile.

Informations : [scolaire@marollesenbrie.fr](mailto:scolaire@marollesenbrie.fr)



## ENFANCE

**Contes animés en attendant Noël**

Du 7 au 18 décembre, l'équipe d'animation du service Enfance proposera aux enfants des lectures et des animations autour de contes de Noël.

Cette activité est née de la volonté de développer le partenariat entre l'équipe d'animation et les écoles et de proposer ainsi aux enfants un moment convivial. Décor et ambiance de Noël garantis !

## ENFANCE-JEUNESSE

**Retrouvez le Centre de loisirs et la Maison des jeunes sur Facebook**

Un groupe Facebook a été créé pour chacune de ces structures. Animés par les équipes et accessibles uniquement aux parents des enfants scolarisés à Marolles et aux jeunes, ces groupes ont pour vocation de partager les activités proposées quotidiennement. Vous pouvez faire votre demande d'admission directement auprès d'eux sur Facebook.

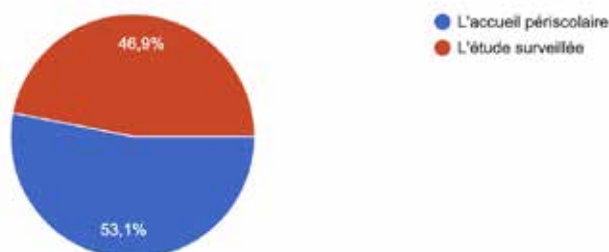
## PÉRISCOLAIRE

**Accueil périscolaire ou étude surveillée**

Vous êtes près de 200 parents d'élèves à avoir participé en septembre, sur le site internet de la ville, au sondage sur le projet d'ouvrir un accueil périscolaire indépendamment de l'étude surveillée déjà en place pour les élèves des classes élémentaires.

Cette étude avait pour objectif d'évaluer les besoins des familles afin de proposer des solutions d'accompagnement adaptées à la vie de chacun, toujours dans le respect du bien-être de l'enfant.

62,2% des participants ont un enfant qui fréquente l'étude surveillée. 53,1% souhaiteraient que leur enfant fréquente plutôt l'accueil périscolaire afin de pouvoir le récupérer avant 18h contre 46,9% qui ont voté pour l'étude surveillée.



À la lumière de ces résultats, l'équipe municipale mettra en place cette nouvelle possibilité d'accueil au premier trimestre 2021.

## DÉVELOPPEMENT DURABLE

**La chasse au gaspi dans les cantines**

En partenariat avec le groupe ELIOR en charge de la restauration scolaire dans les écoles marollaises, et dans le cadre de la semaine du développement durable, la municipalité souhaite sensibiliser les enfants des classes élémentaires au gaspillage alimentaire. Pour cela, une « chasse au gaspi » est organisée du 23 novembre au 4 décembre.

À l'insu des enfants et durant la première semaine de l'opération, les déchets (restant d'assiettes, de barquettes, plats non consommés...) seront pesés

chaque jour en fin de service. À l'issue de cette première semaine, un bilan des déchets, en kilos, sera réalisé.

La semaine suivante, les animateurs ainsi que le personnel des cantines sensibiliseront les enfants au gaspillage et à la quantité de déchets collectés la semaine précédente. La progression des efforts réalisés par les enfants leur sera présentée.

Cette opération de sensibilisation sera à nouveau organisée en juin.



## SENSIBILISATION

**Le graffiti, un art au service du civisme**

« Ne dessine pas sur les murs ! » Qui n'a jamais eu à prononcer ces mots ? La municipalité et les services Enfance et Jeunesse ont passé le cap de l'interdiction pour offrir un mur d'expression aux enfants et aux jeunes, mais pas n'importe où !

Andy Cassayre, artiste graffeur, va partager son savoir-faire et son talent avec les enfants du Centre de loisirs et les jeunes de la Maison des Jeunes.

Pendant les vacances de la Toussaint, l'équipe d'animation du Centre de loisirs a proposé de réaliser une fresque extérieure, une œuvre collective à visée culturelle et civique. A travers des ateliers, les enfants ont abordé le thème de la différence, ce qu'elle revêt et comment l'exprimer à travers l'art et plus particulièrement, le graffiti. Une œuvre collective picturale que chacun pourra admirer en passant devant le Centre de loisirs.

L'artiste va collaborer également avec les jeunes, à la réalisation d'un mur d'expression au cœur de la ville.

Ce projet est né d'une demande des habitants de la Résidence Ronde des Quatre Saisons, lassés de voir les murs de leurs boxes tagués. Ouverts au principe d'expression urbaine de la jeunesse d'aujourd'hui, ils ont proposé à nos jeunes marollais de travailler autour d'un projet de graffiti.

L'artiste et les jeunes vont travailler ensemble à élaborer une maquette de graffiti qui sera proposée aux résidents, avant d'être réalisée sur les murs.

Cette opération répond ainsi à une volonté de sensibiliser la jeunesse marollaise à l'art urbain, au respect de la propriété d'autrui et éviter ainsi les dégradations que constituent les tags non désirés tout en leur laissant un mur d'expression.

A partir de la mi-novembre, venez admirer leur réalisation !

## SEMAINE DU GOÛT

**Les élections gourmandes**

À l'occasion de la semaine du goût, du 12 au 16 octobre, Elios et la municipalité ont organisé les « élections gourmandes ».

Le principe : amener les enfants à redécouvrir 5 aliments incontournables de leur alimentation (la carotte, la salade, la pomme de terre, le fromage et le pain).

Durant une semaine, ces aliments ont été proposés aux enfants sous différentes formes et recettes et chacun d'entre eux portaient un petit nom propre affiché dans le réfectoire, comme par exemple Carole la carotte.

À chaque repas, les animateurs et le personnel de cantine ont informé les enfants de la présence de ces aliments dans leur menu du jour. A l'issue de la semaine, les enfants ont voté pour élire leur aliment préféré. Pas besoin d'avoir 18 ans pour voter, c'est une question de goût !

## En bref

## JEUNESSE

**Lance ton projet !**

La municipalité, au travers du service Jeunesse, propose un dispositif de soutien aux jeunes de 16 à 25 ans : la bourse aux projets.

Vous avez un projet en tête, une envie de réaliser une action solidaire, culturelle ou sportive ? N'hésitez pas, rapprochez-vous des animateurs de la Maison des Jeunes et confiez-leur votre idée de projet ! Ils pourront vous accompagner dans la réalisation du dossier de candidature.

Cette bourse est un coup de pouce financier pour booster votre projet et le rendre concret. Pour en bénéficier, il faudra soumettre un dossier complet qui sera présenté à un jury. Ce dernier décidera de l'attribution de la bourse.

Cette aide peut être financière, sous la forme d'un appui logistique ou encore d'un accompagnement méthodologique.



Maison des Jeunes – 01 45 99 02 89  
maisondesjeunes@marollesenbrie.fr

## FERMETURE

**Période de Noël**

Le Centre de loisirs et la Maison des Jeunes seront fermés du 28 décembre 2020 au 1<sup>er</sup> janvier 2021 inclus.

Concernant le Centre de loisirs, une solution est à l'étude avec la commune de Santeny pour les parents qui n'auraient pas de mode de garde pour cette période. Ces derniers sont invités à prendre contact avec le service scolaire.



scolaire@marollesenbrie.fr – 01 45 10 38 31

## SOLIDARITÉ

**Collecte de jouets au Centre de loisirs**

En partenariat avec le Secours Catholique, l'équipe du Centre de loisirs organise une collecte de jouets. Les enfants ont travaillé sur le projet avec différents intervenants. Ils ont été sensibilisés à la solidarité, à l'importance du don, et ensemble, ils ont créé l'affiche d'annonce de la collecte présentée sur la dernière de couverture.

**Du 9 novembre au 11 décembre auprès du Centre de loisirs.**

## En bref

## POLICE MUNICIPALE

## Une équipe de choc !



Vous les avez sans doute déjà croisés à la sortie des écoles ou sur les routes. L'équipe de la Police municipale de Marolles est composée de 3 agents de police et de 2 agents de surveillance de la voie publique (ASVP).

Ils ont pour missions au quotidien de faire de la prévention auprès des Marollais et de veiller au respect de la loi sur la commune (contrôle de circulation, de stationnement, respect des règles de couvre-feu et du port du masque, nuisances sonores, dépôts sauvages de déchets), ainsi que de veiller à la sécurité des habitants (autour des écoles, prévention des cambriolages...).

La Police municipale bénéficie d'un certain nombre d'outils et d'équipements pour mener à bien leurs missions : un réseau de vidéoprotection sur la commune, le service Voisins Vigilants, 2 véhicules sérigraphiés, un armement spécifique.

Police municipale et police nationale travaillent en collaboration et de façon coordonnée pour une meilleure efficacité.

L'équipe municipale travaille à l'extension et à l'optimisation du réseau de caméras, ainsi qu'à la mutualisation des actions avec les autres polices municipales du Plateau Briard. L'objectif étant d'augmenter les patrouilles et étendre les plages horaires de présence sur le terrain.

## INFORMATIONS

## Police Municipale – Espace des Buissons

Lundi-mardi de 8h à 20h ;

Mercredi-jeudi de 8h à 22h ;

Vendredi de 8h à 00h ;

Samedi de 14h30 à 00h.

Tél : 06 13 96 10 90

Mail : [policemunicipale@marollesenbrie.fr](mailto:policemunicipale@marollesenbrie.fr)

## Commissariat de Boissy :

Tél : 01 45 10 71 50 ou le 17

## VIVRE ENSEMBLE

## Bien vivre ensemble, l'affaire de tous

## Quelques petits rappels...

## Les nuisances sonores

Les activités de bricolage et de jardinage susceptibles d'occasionner une gêne sonore sont réglementées par arrêté préfectoral précisant les horaires autorisés :

- Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 19h30
- Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h

## Les déjections canines et les animaux sans laisse

Un arrêté municipal règlemente leur circulation sur l'espace public. Un animal errant au-delà de 1000 mètres de son domicile est considéré « en état de divagation » et peut être conduit à la fourrière.

Concernant les déjections canines, des distributeurs de sacs existent sur le Parc urbain et la responsabilité de nettoyer incombe au propriétaire de l'animal.

## Les encombrants, déchets et dépôts sauvages

Le dépôt des encombrants sur le trottoir, en-dehors des jours prévus, engendre un coût supplémentaire pour la ville qui doit déployer agents et véhicules pour les collecter. Les dépôts sauvages de déchets (ou encombrants) sont passibles d'amende allant de 68€ à 1500€.

## Le stationnement et la circulation

Il n'y a pas de places attitrées sur la voie publique, par contre il existe des emplacements réglementés : les places pour les personnes handicapées et les zones « Bise et hop » imposant des horaires précis pour la dépose express des enfants à l'école. Respecter ces règles c'est faciliter le quotidien des personnes handicapées et des écoliers.

Des limitations de vitesse existent sur la commune, comme la zone partagée de la rue Pierre Bezançon, limitée à 20 km/h. Respecter ces limitations c'est aussi accepter de partager la voie avec d'autres usagers, piétons ou cyclistes.

## Le balayage et le déneigement des trottoirs

Les riverains ont pour obligation de maintenir la propreté des trottoirs selon l'arrêté municipal n°5602 de février 2018. Ainsi, chaque riverain a le devoir de nettoyer devant sa porte, de ramasser à la fin de l'été les feuilles mortes et en hiver de déblayer la neige et de saler pour éviter le verglas. En cas d'accident sur un trottoir situé devant chez vous, votre responsabilité est engagée.

## Les feux

De manière générale, le brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit. Ces déchets doivent être apportés en déchetterie ou recyclés par compostage.

## L'usage d'un drone de loisirs

En extérieur, l'utilisation de drones et de modèles réduits est soumise à réglementation. Un certain nombre de règles sont à respecter :

- Je ne survole pas les personnes, je respecte la vie privée des autres.
- Je respecte les hauteurs maximales de vol, je n'utilise pas mon drone à proximité des aérodromes.
- Je ne perds jamais mon drone de vue et je ne l'utilise pas la nuit.
- Je n'utilise pas mon drone au-dessus de l'espace public en agglomération ni au-dessus des sites sensibles ou protégés.
- Je ne diffuse pas mes prises de vues sans l'accord des personnes concernées et je n'en fais pas une utilisation commerciale.
- Je vérifie dans quelles conditions je suis assuré pour la pratique de cette activité.



## LA PAROLE AUX MAROLLAIS

**Une rentrée pas comme les autres**

*Salariés, enfants, collégiens, lycéens, parents de jeunes enfants... La rentrée de septembre entrera dans les annales comme la première rentrée masquée. Une contrainte bien difficile au quotidien, encore plus quand on est jeune collégien. Au travers de cet article, ce sont les Marollais qui s'expriment sur leur quotidien de jeunes, de femmes et d'hommes contraints de vivre masqués. Merci à eux.*

**Dur, dur d'être un ado masqué**

Nous avons donné la parole aux collégiens de Georges Brassens, afin qu'ils nous racontent en quelques lignes leur quotidien. Au travers de leurs mots, (ou de leurs maux) nous avons envie de leur dire combien, nous adultes, nous les trouvons exemplaires, de faire preuve ainsi de tant de patience, de résilience et de maturité, alors même qu'ils abordent le plus bel âge, celui des découvertes, de l'apprentissage de l'autonomie, des anniversaires, des premiers petits copains-copines...

« Pour moi le masque ne change pas les comportements entre nous, nous continuons à rire ! Notre contact est plus visuel et il n'empêche pas les bavardages.

Je garde mon masque toute la journée, malgré mes lunettes, sauf en EPS.

Ce qui est moins drôle c'est en cas de forte pluie quand le masque est mouillé, il faut le changer plus souvent, ce qui n'est pas facile avec le cartable très lourd que nous portons. »

**L. en 5<sup>ème</sup>**

« Porter les masques est devenu naturel mais c'est gênant toute la journée, ça gratte et on est plus fatigué que d'habitude. Le fait que ça gêne on se concentre moins bien en cours. Ça a augmenté les bavardages et il y a plus de sanctions sachant que derrière le masque les profs ne savent jamais vraiment qui a fait du bruit...

Certains enlèvent le masque à la moindre occasion et ça nous stresse un peu mais nous faisons avec, mais avec une grande envie de hurler... »

**E. et P. en 3<sup>ème</sup>**

« La rentrée a été un peu difficile du fait que depuis le mois de mars, l'école n'était pas comme d'habitude. Le masque ne me gêne pas trop sauf lorsque j'arrête le cours de sport et que j'ai chaud, le masque est alors difficile à porter.

Les cours de langue sont compliqués dans l'écoute et la prononciation des mots.

En allant au collège à vélo, j'avoue que le masque est sous mon nez. En conclusion j'espère que l'on pourra bientôt l'enlever ! »

**R. en 4<sup>ème</sup>**

« Le port du masque ne modifie pas le comportement entre élèves, on continue à sourire et à avoir nos fous-rire. Il ne modifie pas non plus l'ambiance en classe cependant le masque est difficile à supporter, pour respirer, cela demande davantage de concentration en cours sans parler de la buée sur les lunettes ! Les enseignants portent le masque quand ils sont près des élèves. »

**S. en 5<sup>ème</sup>**

**Les tout-petits ont fait leur rentrée !****Assistantes maternelles, l'adaptation comme maître-mot**

Accueillir les plus petits au sein du Relais Petite Enfance « Farandoles » ou encore au sein de son propre foyer nécessite une réorganisation à la hauteur des recommandations sanitaires préconisées par le guide ministériel de l'accueil du jeune enfant.

« L'hygiène qui était déjà de rigueur est désormais au cœur de nos préoccupations quotidiennes à la fois pour préserver les petits que nous accueillons et pour nos familles. La désinfection des jouets, des espaces de changes, de la literie, des espaces de vie, rythme nos journées déjà bien remplies par notre mission auprès des enfants.

Difficile de faire la part des choses lorsque l'enfant présente des symptômes de rhume fréquents en cette période de l'année. Les parents sont conciliants car eux aussi ont dû s'adapter. Ils n'ont plus le droit de rentrer dans nos maisons, l'accueil se fait sur le pas de la porte et masqué ! »

**Les assistantes maternelles**

« L'allègement du protocole sanitaire a permis d'ouvrir les structures sur leur amplitude horaire normale. Ces derniers mois nous ont appris à ne pas trop nous projeter et à franchir les étapes les unes après les autres. En fonction de l'épidémie, les protocoles seront amenés à évoluer et peut-être à se durcir à nouveau.

Depuis la rentrée, le respect des gestes barrières reste essentiel, tout comme l'hygiène des mains, des lieux et l'aération des locaux. Le port du masque est obligatoire dès l'entrée des bâtiments et le personnel est obligé de limiter le nombre d'accompagnateur.

Le lavage des mains des tout-petits s'organise dès son arrivée à la crèche ainsi qu'au Relais Petite Enfance par la professionnelle.

**L'équipe Petite Enfance du SIPE****INFORMATION**

Parents à la recherche d'un mode de garde pour votre enfant de moins de 3 ans, des places sont encore disponibles auprès des assistantes-maternelles. Prenez contact avec Mme Elodie PANACCIONE auprès du Relais Petite Enfance - 06 43 87 47 00.

## CITOYENNETÉ

## La jeunesse citoyenne prête à prendre la relève

Le 8 octobre dernier s'est tenue l'élection des conseillers municipaux du Conseil Municipal d'Enfants (CME), après une campagne menée dans la joie, le respect et la bonne humeur.

Plusieurs thèmes et projets ont été abordés :

- L'écologie (composte, potager)
- Les activités sportives (skate park, table de ping-pong)
- La vie associative et participative (cinéma de plein air, food truck, olympiades)

Cette instance au plus proche des enfants est composée de 16 membres, élus selon les principes de la parité et renouvelés par moitié chaque année. C'est ainsi que 8 élèves de CM1, répartis sur les 2 écoles élémentaires (Les Buissons et La Forêt) ont été élus pour 2 ans.

Les nouveaux élus représentants de l'école des Buissons sont : Maya Mathieu, Inès Saint Marc, Léon Stycrin et Maxence Brard.

Les nouveaux élus représentants de l'école de la Forêt sont : Camille Cochois, Emma Sitges, Raphael Maze et Louis Bintz.



A l'instar de leurs aînés, une séance d'installation a eu lieu le 13 octobre en mairie en présence de Monsieur le Maire et de ses élus, Florence Torrecilla, Anne Ferreira, Gregory Nguyen, Céline Monassa et Stéphanie Jaouen.

Les jeunes élus, répartis dans des commissions qui seront prochainement définies, sont désormais prêts à mettre en place leurs projets de campagne et à les concrétiser sur les 2 prochaines années. Nous les suivrons avec bienveillance et attention.

## BUDGET

## Les raisons du vote d'un budget complémentaire pour 2020

*Un budget supplémentaire 2020 pour évaluer l'impact de la COVID, corriger les erreurs de la majorité précédente et tenir nos engagements de campagne.*

Le budget supplémentaire qui a été voté lors du conseil municipal du 29 septembre dernier, répond à trois objectifs :

**1.** Mesurer l'impact des dépenses induites par les normes de sécurité sanitaires de la COVID19 (produits d'entretien et de désinfection, achats de masques et autres protections des agents, heures supplémentaires des agents etc...). Puis, toutes les dépenses et recettes non réalisées (Marolles en Fête, les sorties de la maison des jeunes et du centre de loisirs, les repas des cantines non facturés durant le confinement etc...).

Dans ce contexte, les dépenses liées au SIPE (Syndicat Intercommunal de la Petite Enfance) ont été augmentées.

Par ailleurs à l'issue de notre entretien avec le préfet, nous avons décidé de réduire la pénalité SRU budgétée.

**2.** Le budget primitif d'investissement 2020 a été corrigé des erreurs qu'il contenait.

L'affectation du résultat du budget de fonctionnement 2019 a été ramenée à sa valeur réelle de 1 058 992 au lieu de 1 058 992 initialement (soit 893 023€ de recettes en moins). La recette de TVA (FCTVA) 2018 a été omise dans ce budget primitif (128 586 €).

Cette réduction de recettes nous a contraint à reporter des dépenses d'investissements pour équilibrer le budget supplémentaire.

Ces corrections nous permettent de nous conformer au contrôle de légalité et d'échapper ainsi à une sanction de la Cour Régionale des Comptes comme le préfet nous en menaçait dans son courrier du 3 septembre 2020.

**3.** En passant la part des subventions aux associations de 57 000€ à 65 000€, nous avons souhaité marquer notre soutien à ces acteurs majeurs de la vie marollaise. En plus d'être une promesse de campagne, cette augmentation permet de soulager financièrement les associations dont l'activité et les finances ont été pour la plupart affectées par le confinement et la saison incertaine qui s'ouvre à elles.

Par ailleurs, loin des querelles de personnes et des règlements de comptes, nous avons accédé à la demande du TCMB (Tennis Club de Marolles-en-Brie), en leur accordant une avance sur subvention de 12 000€ (6 000€ versés en 2020 et autant en 2021) qui leur sera déduite à raison de 2 000€ par an durant toute la mandature.

La poursuite du Tennis à Marolles permettra en plus de valoriser nos équipements de qualité, de permettre aux marolaises et aux marollais de pratiquer leur sport près de chez eux.

En plus d'être disponible dans les documents du conseil municipal, ce budget supplémentaire est à votre disposition pour être consulté en mairie.



## ENVIRONNEMENT

**Trier oui, mais bien !**

*Depuis l'extension des consignes de tri des bacs jaunes en 2016, la consigne est beaucoup plus simple puisque : tous les emballages se trient dans les bacs jaunes !*

**Tous les emballages se trient dans les bacs jaunes**

C'est une bonne nouvelle pour l'environnement, car le recyclage évite la pollution et économise les ressources naturelles, et c'est aussi une bonne nouvelle pour notre portefeuille, le bac jaune étant celui qui coûte le moins cher à la collectivité.

Depuis 2019, le SIVOM a mis en place un système de bonus qui récompense les communes qui trient bien. En fonction des tonnages d'emballages supplémentaires collectés par rapport à l'année précédente, la commune bénéficie d'une réduction du produit fiscal appliqué.

En 2019, ce sont 43,65 kg de bon tri par habitant qui ont été collectés à Marolles contre 40,58 kg en 2018, soit 3,07 kg supplémentaires par habitant en un an.

Malgré tout, plusieurs caractérisations sur le contenu des poubelles jaunes à Marolles, font apparaître, que quelques erreurs se répètent fréquemment en 2019 et dégradent la qualité du tri. La majorité des indésirables sont des emballages contenus dans des sacs poubelles.

Beaucoup d'erreurs de tri sont également dues à des emballages imbriqués les uns dans les autres.

Le taux d'indésirable moyen en 2019 dans notre ville est de 12,66% contre 7,25% en 2018, soit près de 5,41 points d'augmentation. Au classement des communes, Marolles chute ainsi de la 1<sup>ère</sup> à la 8<sup>ème</sup> place sur 15.

**Quelques rappels qui vous permettront de mieux trier**

Les emballages contenus dans des sacs ne peuvent pas être récupérés pour être recyclés. Ainsi même si vous avez fait correctement le tri, votre geste sera perdu. De même les emballages imbriqués ne peuvent pas être séparés au centre de tri, ils seront donc évacués avec les refus de tri.



Les éléments trop petits ou trop fins ne peuvent pas être récupérés sur la chaîne de tri, c'est le cas par exemple du papier passé dans une broyeuse.

Parce qu'ils sont recyclables à l'infini et permettent de fabriquer toutes sortes d'objets, les petits emballages en aluminium ont tout à fait leur place dans les bacs jaunes : bougies chauffe plats, plaquettes de médicaments, capsules de bouteille, ou opercules de bouteilles de lait.... Tous se trient !

De plus, les bouteilles pots et bocaux en verre doivent être évacués uniquement dans les colonnes à verre réparties sur la commune. Non-trié, le verre entraîne des coûts supplémentaires et risque de se retrouver dans le compost produit avec les ordures ménagères. A l'inverse s'il

est trié correctement, il sera recyclé à l'infini, il pourra générer des recettes, et préservera la santé et la sécurité des équipes de collecte.

Enfin, s'il fallait retenir un seul mot pour le bac jaune, ça serait le mot « Emballage » et non pas « Plastique ».

En effet, tous les emballages peuvent être jetés dans les bacs jaunes, alors que tous les plastiques n'y ont pas leur place (par exemple, une bassine, ou un jouet en plastique ne sont pas des emballages et doivent être jetés dans les bacs verts.)

## En bref

## JO PARIS 2024

**Marolles porte haut le label Terre de Jeux 2024**

Marolles-en-Brie compte parmi les 1355 communes et intercommunalités labellisées « Terre de Jeux 2024 ».

Lancé en juin 2019, le label a pour objectif de faire des Jeux de Paris 2024, les jeux de toute la France, grâce à l'implication des collectivités territoriales et des acteurs du mouvement sportif. Il valorise ainsi les territoires qui souhaitent mettre plus de sport dans le quotidien de leurs habitants et s'engager ainsi dans l'aventure des Jeux, quels que soient leur taille ou leurs moyens.

L'ambition des organisateurs est que le pays tout entier vibre et se rassemble autour des JO 2024, et Marolles veut s'inscrire dans cette démarche. La fête sera plus belle si elle est partagée et l'héritage sera plus fort s'il est co-construit. C'est tout le sens de ce label Terre de Jeux 2024.

La ville sera ainsi référencée dans un catalogue qui sera remis aux 206 Comités nationaux Olympiques et les 184 Comités Nationaux Paralympiques du monde entier, lesquels pourront choisir un centre et venir s'entraîner en France à leur convenance pendant l'Olympiade.



## JO PARIS 2024

**Le Domaine de Grosbois, en route vers les JO 2024 !**

C'est officiel, le Domaine de Grosbois est retenu pour participer aux Jeux Olympiques de Paris 2024 comme centre de préparation pour le pentathlon moderne, le dressage olympique, le saut d'obstacles et le concours complet. L'aventure continue...

## En bref

### FORUM DES ASSOCIATIONS Rentrée associative sur le Plateau Briard



Le premier week-end de septembre marque habituellement la rentrée associative. Cette année, il a été riche en rencontres et en échanges entre Marollais, mais aussi pour les maires du Plateau Briard réunis depuis le samedi matin à Marolles, puis Santeny et Villecresnes aux côtés des associations, et le dimanche à la Fête de la Saint-Leu à Périgny.



Merci au député Laurent Saint-Martin, aux sénateurs Catherine Procaccia et Laurent Lafon, au conseiller départemental Pierre-Jean Gravelle et à Metin Yavuz, maire de Valenton pour leur visite sur les communes du Plateau Briard.

Un franc succès pour cette première édition du Forum des associations en plein air, sous un soleil radieux, séduisant ainsi associations et public marollais. Plus de 1350 personnes ont rendu visite aux associations situées au Parc urbain tout au long de la journée.



### HOMMAGE

## Au revoir M. Duprat, Marolles vous remercie !

Joseph Duprat nous a quitté brutalement le 18 août 2020. Avec beaucoup de tristesse Marolles perd un homme de cœur et d'engagement.

Acteur de la vie communale dès son arrivée à Marolles en 1985, il a été tout d'abord Président de l'Association de son quartier et ces dernières années Président de la Marandollaise.

Engagé au service des autres et de son idéal socialiste, c'est tout naturellement que Joseph est devenu conseiller municipal en 1995 et jusqu'au 3 juillet 2020. Il avait activement soutenu la liste « J'aime Marolles » lors de la dernière campagne des municipales.

Toujours attentif aux évolutions sociales et au bien-être de ses concitoyens, Joseph était un homme cultivé, ouvert, brillant orateur et un débateur hors-pair aux propos toujours pertinents.

Il était assurément le meilleur connaisseur des finances et de l'urbanisme de Marolles.

Depuis le début de sa carrière professionnelle à la Poste, il s'était investi comme délégué du personnel et dans le syndicalisme, période pendant laquelle il négociera et mettra en œuvre les accords sur le temps de travail. Il continuera son action militante à la retraite dans le groupe des retraités CFDT. C'était un homme d'engagement et de conviction.

Nous remercions la providence d'avoir croisé son chemin.

### DON DU SANG

## L'EFS lance un appel d'urgence national



Les réserves de sang sont très basses, mobilisons-nous !

Après des vacances d'été particulières durant lesquelles les donneurs ont été moins nombreux à se présenter en collecte de sang, l'Établissement français du sang invite chacun à se mobiliser activement afin de rehausser rapidement les réserves en produits sanguins pour la fin de l'année.

L'été, marqué par la crise sanitaire, les départs en vacances et des épisodes de canicule, a connu une baisse de fréquentation des collectes, causant une chute des réserves de sang. Dans le même temps, les besoins des patients sont toujours importants et vont continuer d'augmenter avec la reprise de l'activité hospitalière depuis la rentrée de septembre.

Les donneurs sont ainsi attendus dès à présent dans les maisons du don de l'Établissement français du sang et dans les nombreuses collectes mobiles organisées partout en France.

L'EFS rappelle que les dons de sang doivent être réguliers et constants car la durée de vie des produits sanguins est limitée : 7 jours pour les plaquettes, 42 jours pour les globules rouges. 1 700 dons sont nécessaires chaque jour en Île-de-France. Prenez 1 heure pour sauver 3 vies !

**Prochaine collecte à Marolles – Dimanche 29 novembre  
9h – 13h à l'école de la Forêt**





## SOLIDARITÉ

**Mutuelle Communale : la santé pour tous**

*L'équipe municipale s'est engagée à permettre à tous d'accéder à une couverture santé complète, sans condition d'âge ni de revenus. Pour cela, la municipalité a acté une convention avec l'association Mut'Com afin d'adhérer à La Mutuelle Communale et faire bénéficier de tarifs négociés pour des prestations allant de 15% à 30% en dessous des tarifs habituels.*

**Pourquoi proposer une mutuelle communale ?**

Aujourd'hui, de nombreuses personnes n'ont plus accès à une assurance complémentaire de santé et ce pour diverses raisons : baisse des pensions de retraite, faibles revenus, chômage prolongé ou encore difficulté à accéder à un premier emploi...

La municipalité œuvre pour que celles et ceux qui en ont le plus besoin puissent bénéficier de ce dispositif qui contribue à améliorer la santé publique, sans impact financier majeur sur le budget du foyer.

La Mutuelle Communale est un dispositif de complémentaire de santé à des tarifs attractifs et avec des garanties performantes pour faciliter le retour aux soins.

**Quels en sont les avantages ?**

- Adhésion effective au lendemain de la signature du contrat,
- Aucun questionnaire médical à remplir au moment de l'adhésion,
- Possibilité de modifier son contrat en cours d'année,
- Gratuité à partir du 3<sup>ème</sup> enfant (pas de cotisation supplémentaire),
- Forfait chambre particulière, optique, médecines douces, automédication, le tout accessible dès la formule de base,
- Tiers-payant (pas d'avance d'argent),
- Remboursement intégral du vaccin contre la grippe quel que soit l'âge.

**Exemples de tarification mensuelle**

Composition de la Famille	HOSPI	ESSENTIELLE 100	ESSENTIELLE 150	ESSENTIELLE 180	ESSENTIELLE 220
Couple 26 ans	24,35 €	44,45 €	66,85 €	77,63 €	84,47 €
Célibataire 40 ans	16,35 €	33,85 €	50,66 €	58,89 €	64,12 €
Couple 45 ans + 3 enfants	43,75 €	99,81 €	151,91 €	176,99 €	193,03 €
Couple 49 ans	34,73 €	83,07 €	125,73 €	146,65 €	159,83 €
Célibataire 57 ans	21,96 €	52,77 €	78,80 €	91,72 €	99,82 €
Couple 60 ans	45,97 €	105,33 €	158,39 €	184,51 €	201,55 €
Couple 68 ans	61,27 €	114,95 €	176,59 €	206,37 €	225,57 €
Couple 75 ans	87,21 €	126,41 €	196,29 €	229,73 €	251,79 €
Couple 88 ans	134,93 €	188,13 €	296,07 €	347,75 €	382,17 €

**Comment adhérer ?**

Le formulaire d'adhésion est disponible en mairie ou sur le site de la commune.

## En bref

## SENIOR

**Colis de Noël**

Le banquet annuel des aînés n'aura pas lieu cette année compte-tenu du contexte sanitaire. Toutefois la distribution des colis de Noël est toujours d'actualité !

Vous êtes Maronnais de plus de 70 ans ? La municipalité a le plaisir de vous offrir un colis gourmand à l'occasion des fêtes de fin d'année.

Pour en bénéficier, il vous suffit de vous inscrire en mairie, auprès du CCAS au 01 45 10 38 23 ou par mail :

[secretariat-social@marollesenbrie.fr](mailto:secretariat-social@marollesenbrie.fr)

## FAMILLE

**Quotient familial**

Selon le barème fixé par la municipalité, un calcul permet de déterminer votre quotient familial en fonction de vos revenus. Ce calcul favorise entre autres, l'accès aux prestations périscolaires et extrascolaires, ainsi que certaines activités proposées par le CCAS.

Nous vous invitons à le faire calculer avant la fin du mois de décembre auprès du service scolaire ou encore via le Portail Famille.

## AIDE VAL-DE-MARNE

## SOLIDARITÉ

**Les inscriptions sont ouvertes**

Si vous n'êtes pas imposable et que vous résidez dans le Val-de-Marne, une aide financière du Département (de 30€ à 60€), peut vous être proposée pour les fêtes de fin d'année. Vous avez jusqu'au 31 décembre pour vous inscrire.

Pour en bénéficier il faut résider dans le Val-de-Marne, y avoir déclaré vos revenus 2019, être non imposable (impôt sur le revenu net inférieur à 62 €). Il vous sera demandé comme pièces justificatives votre avis d'imposition 2020 (sur les revenus 2019) et un RIB.

Vous pouvez venir retirer le formulaire de demande en mairie, le remplir en ligne sur [www.valdemarne.fr/aide-solidarite](http://www.valdemarne.fr/aide-solidarite) ou encore le télécharger, l'imprimer, le remplir et l'envoyer par courrier à cette adresse :

**Val-de-Marne Solidarité 2020 - Conseil départemental du Val-de-Marne**  
94054 Créteil Cedex



# 16 LE POINT CULTURE

## Les Journées Européennes du Patrimoine : focus sur l'église paroissiale de Marolles !

Les Journées Européennes du Patrimoine sont l'occasion de découvrir (ou de redécouvrir) les trésors cachés de la ville. Véritable mémoire vivante, l'association Les Amis de Marolles, représentée par sa Présidente Jeannine HEMON proposait plusieurs visites des puits de la commune et de l'église Saint-Julien-de-Brioude. Focus sur ce bâtiment classé Monument Historique depuis 1909...

L'église paroissiale de Marolles fut édifée au IX<sup>ème</sup> siècle, sous le règne de Charlemagne. En témoigne le pan de mur en pierres calcaires « moellons », disposé en arête de poisson « opus spicatum » encore visible au nord de l'église. En 1097, les moines fondent le prieuré de Marolles et construisent le chœur, le transept, les absidioles et le clocher. De style roman, l'église présente une particularité très rare à l'époque : elle possède déjà des arcs en « tiers-points » qui connaîtront plus tard leur apogée à l'époque « ogivale » (à partir du XII<sup>ème</sup> siècle). Ses chapiteaux sont particulièrement bien conservés. En 1965, des fouilles sont engagées afin de retrouver la base initiale des colonnes. L'intégralité du sol, sous près d'un mètre de remblais, est finalement dégagée en 1976. A l'intérieur, on peut admirer le vitrail du Bon pasteur, dernière œuvre de Maurice Denis (1943). Après sa mort, Albert Martine, maître verrier, achève l'ouvrage en 1944. L'autel et l'ambon (pupitre situé à l'entrée du chœur), sont l'œuvre de l'artiste contemporain Vincent Guiro (2008).

Cette année, les Journées du Patrimoine, d'une grande richesse culturelle, ont été co-organisées par Marolles et Santeny, renforçant ainsi notre attachement à nos belles communes.



## La Culture, ça se vit, ça se partage

Vous avez été nombreux à répondre au sondage Culture & Évènementiel lancé à la rentrée, et nous vous en remercions. Grâce à vous, nous connaissons maintenant vos habitudes et vos envies pour la prochaine Saison Culturelle 2021. Notre vocation est de vous proposer des prestations culturelles variées et de qualité, adaptées au contexte sanitaire actuel. Aussi, nous nous emploierons à faire vivre la Culture dans notre ville et à la faire rayonner de plus belle.





## LES AMIS DE MAROLLES

**Les Sarments du Réveillon,  
enfin des vendanges !**

Après quatre années de déboires (inondations répétitives, maladie, gelée...), une récolte a enfin pu être réalisée. Il a fallu beaucoup de courage, d'ardeur, de passion, d'entretien et un climat exceptionnel pour voir de belles grappes sur nos ceps. Le 26 septembre dernier, en présence du député Laurent Saint-Martin et de Monsieur le Maire, une vingtaine de bénévoles enthousiastes sont venus récolter le raisin. Merci à nos amis de la Confrérie de Sucy qui nous ont prêté mains fortes dans la tâche la plus difficile et la plus longue, «le pressoir». Mais le travail ne s'arrête pas là, il faut maintenant effectuer la vinification, protéger et élever le moût en cuve pendant plusieurs mois, seulement après, le vin sera mis en bouteilles.

Apportez votre soutien, en finançant un pied de vigne. 161 ont déjà été parrainés parmi les 500 ceps que comportent les Sarments du Réveillon. Prochain appel à bénévoles : fin février début mars 2021, pour la taille.

Contact : [bureau@amis-marolles.org](mailto:bureau@amis-marolles.org) ou au 06 12 62 38 59



## RENCONTRES MAROLLAISES

**Rencontres avec les abeilles**

Installée sur le parking du cimetière paysager, à deux pas des prés du Réveillon, l'association Rencontres Marolaises, dans le cadre de la Tégéval, a organisé un atelier pédagogique autour du rucher communal. En septembre dernier, les visiteurs ont été accueillis dans le respect des mesures sanitaires afin de découvrir le monde merveilleux et méconnu de l'apiculture. Les panneaux explicatifs et la ruche vitrée ont particulièrement attiré l'attention des plus jeunes. Ils permettaient, entre autres, de mieux comprendre le cycle de vie d'une abeille et l'organisation de son habitat. La visite continuait ensuite au plus près des ruches communales. Equipés de combinaisons de protection, les visiteurs ont reçu les explications de l'animateur apiculteur sur les différents types de ruches présents, le rôle des apiculteurs, les périodes de récolte du miel... Petit bonus pour clôturer la visite : la dégustation du miel récolté cet été.

## En bref

## RENCONTRES MAROLLAISES

**Cours d'anglais**

Que vous souhaitiez apprendre l'anglais, ou le perfectionner, l'association Rencontres Marolaises propose chaque semaine des cours d'anglais à la MAM



les mercredis de 9h30 à 11h, les jeudis de 16h à 17h30. Un cours enfant est également programmé le mercredi de 16h30 à 18h.



Renseignements [www.rencontresmarolaises.com](http://www.rencontresmarolaises.com) – [rencontresmarolaises.jfi@gmail.com](mailto:rencontresmarolaises.jfi@gmail.com)

## CONSERVATOIRE

**Dernières places  
disponibles**

Il est encore temps de s'inscrire ! Vous pouvez encore rejoindre nos cours de danse dès 4 ans, ou l'un de nos cours particuliers d'instruments (piano, guitare, batterie, flûte, trompette, clarinette, saxophone...) ou encore nos cours de théâtre. Si vous aimez chanter, venez préparer le Requiem de Mozart avec le Chœur Arc-en-Ciel. L'atelier jazz peut, lui aussi, accueillir encore quelques instrumentistes.

Retrouvez-nous sur notre nouveau site [www.conservatoiremarolles.fr](http://www.conservatoiremarolles.fr), sur Instagram et Facebook.



Contact : [conservatoiremarolles94@gmail.com](mailto:conservatoiremarolles94@gmail.com)  
- 06 82 33 38 86

## En bref

### YAKADANSÉ

#### Nouveau cours



Jeune Marollais, ce message est pour toi ! Tu veux te défouler sur de superbes chorégraphies et apprendre à bouger au rythme de la musique ? Ce cours de danse pour les enfants de 6 à 10 ans est fait pour toi. Rendez-vous les mercredis après-midi de 15h à 16h.

Contact : [yakadanse94marolles@gmail.com](mailto:yakadanse94marolles@gmail.com)



### KARATÉ DO SHUKOKAI

#### Une victoire méritée !

Le 7 mars 2020 à Strasbourg, avant le confinement, se tenait la coupe de France de BodyKaraté. L'association Karaté Do Shukokai y a participé en sélectionnant une équipe Multiclub pour représenter Marolles-en-Brie.

Fabrice, Jean et Laurent se sont classés premiers dans la catégorie "Equipe Sénior Masculin" et ont donc remporté la Coupe de France de BodyKaraté. Bravo à eux !



### LE NEZ AU VENT

#### Tout roule !



L'atelier réparation de vélo du 3 octobre dernier fut une réussite : 23 vélos traités dans la matinée, 12 gravages et des réparations de pièces détachées. Les cyclistes venus avec leurs vélos sont tous repartis satisfaits. Les 4 réparateurs sur place n'ont pas chômé ! Pour l'association, ce fut également l'occasion de donner des conseils de lutte contre le vol et de poser quelques antivols de cadre de roue très pratiques pour les arrêts minute.

Autre nouveauté de ce mois d'octobre : l'ouverture d'une vélo-école, la troisième dans le Val-de-Marne. La crise sanitaire nous pousse à revoir nos moyens de déplacement, et le vélo semble être une bonne alternative aux transports en commun. Economique et écologique, la pratique du vélo au quotidien n'a plus à faire ses preuves. Mais encore faut-il savoir en faire ! La volonté de l'association est de permettre à des débutants (quel que soit leur âge) de se familiariser avec le guidon et les pédales afin d'appréhender la circulation en ville en toute quiétude et sécurité.

Prochaine sortie vélo, le dimanche 8 novembre en famille sur les bords de Marne.



Renseignements et inscriptions : [www.lenezauvent94.org](http://www.lenezauvent94.org) – [asso.lenezauvent@gmail.com](mailto:asso.lenezauvent@gmail.com)

### TENNIS CLUB

#### Belle rentrée pour le TCMB

Un démarrage de la nouvelle saison plein de promesses : plus de 70 jeunes à l'entraînement et des inscriptions qui continuent. Et ceci grâce à la journée bien remplie du Forum des Associations qui s'est déroulée dans une ambiance détendue, agréable et sympathique. Nos professeurs, présents pour accueillir les anciens et les nouveaux adhérents, ont rempli leurs cours très rapidement et nous avons dû faire appel à un troisième enseignant qui a intégré, avec grand plaisir, l'équipe déjà en place. Les entraînements ont pu démarrer rapidement. La qualité de ces derniers fait de nos jeunes des joueurs très enthousiastes.

Le TCMB possède un matériel pédagogique exceptionnel. Les clubs aux alentours nous envient, allant jusqu'à dire que nous devons être le club du Val de Marne le mieux équipé. Les adultes ne sont pas en reste et apprécient les cours que nous avons mis en place cette année, et cela, grâce à notre équipe enseignante de qualité.

Venez nous rejoindre, nous vous accueillerons dans la joie et la bonne humeur !



Contact : Maryse MATHIEU – Présidente – [mathieu.maryse@wanadoo.fr](mailto:mathieu.maryse@wanadoo.fr) – 06 80 32 75 82



GPSEA

## Le 22<sup>e</sup> Salon des Métiers d'Art du Plateau Briard

*En raison de l'évolution de la crise sanitaire, le 22<sup>e</sup> Salon des Métiers d'Art du Plateau Briard, organisé par Grand Paris Sud Est Avenir (GPSEA) qui devait avoir lieu les vendredi 9, samedi 10 et dimanche 11 octobre à Marolles-en-Brie a dû être annulé.*

69 artisans d'art, sélectionnés avec soin, devaient présenter leur savoir-faire et leur talent au travers de leurs créations. Parmi eux, de nouveaux talents, Claire Delisle, créatrice de bougies écoresponsables et Laura Lemerchin, conservatrice et restauratrice du patrimoine en céramique, investies dans un « artisanat durable » ainsi qu'**Alexandre Doucet, sculpteur métal**, invité d'honneur de cette 22<sup>e</sup> édition.



Parcours professionnel pour le moins éclectique, Alexandre Doucet se forme à la chaudronnerie puis à la mécanique automobile. Il est, un temps, poseur de pierre pour les monuments historiques... Ébéniste, il crée une entreprise de facture d'instruments de musique d'Afrique de l'Ouest en 2009. Bien qu'il sculpte le bois, il revient au travail du métal, premières amours professionnelles.

Alexandre Doucet dit de ses créations en métal : "Ce sont les épreuves de la vie qui m'ont amené à elles." Dans ses sculptures lumineuses, Il associe le métal froid et rigide, travaillé au plasma et à main levée, à la lumière, source de chaleur et puissance salvatrice.

Voir ses œuvres : <https://sima-plateaubriard.fr/alexandre-doucet/>

C'était également l'occasion de découvrir deux nouveaux talents.

### Claire Delisle – créatrice de bougies écoresponsables

Bergamote, alias Claire Delisle, confectionne des bougies dans une démarche écoresponsable. Elle sélectionne ses matières avec une conscience environnementale et durable exemplaire, utilisant une cire de soja 100 % biodégradable et des mèches en bois naturel. Les parfums, sans phtalates, ni substances CMR\*, proviennent de Grasse.

\*CMR substances chimiques cancérigènes, mutagènes et toxiques pour la reproduction.

### Laura Lemerchin – conservatrice et restauratrice du patrimoine en céramique

Après un master de conservation-restauration des biens culturels, spécialité-céramiques, et un bachelor de conservation préventive, option objets archéologiques et ethnographiques, Laura Lemerchin enchaîne les chantiers de fouilles, de conservation-restauration et d'encadrement de chantiers. En 2016, elle crée l'atelier Lemerchin, spécialisé dans la restauration d'objets d'art en céramique et marbre.

## En bref

### DÉPARTEMENT

#### Ordival

Nos collégiens de 6<sup>ème</sup> avaient rendez-vous le samedi 26 septembre, au collège Georges Brassens de Santeny, pour la 9<sup>ème</sup> édition de la distribution des « Ordival ».

Protocole sanitaire oblige, la distribution s'est effectuée individuellement en présence du conseiller départemental Pierre-Jean Gravelle et des élus du Plateau Briard, Patrick Farcy (Villecresnes), Arnaud Védie (Périgny-sur-Yerres), Vincent Bedu (Santeny), Jacqueline Saunier (Mandres-les-Roses), Monsieur le Maire et les chefs des établissements.



### SIVOM

#### Premier camion au biogaz

Le SIVOM a inauguré en septembre, son 1<sup>er</sup> camion roulant au biogaz produit à partir des déchets.

Depuis plus de vingt ans, le SIVOM applique une politique volontariste visant à développer la valorisation énergétique et la valorisation agronomique. La première avancée majeure dans cette perspective a été la construction de la Méthaniserie, la première usine de tri-méthanisation et compostage de France en 2003.

Depuis, le syndicat ne cesse de rechercher l'optimisation de la production et de l'utilisation du biogaz produit par son site de traitement. En 2018, un partenariat avec un syndicat de traitement voisin et l'apport de 18 000 tonnes d'ordures ménagères supplémentaires a permis d'accroître la production de biogaz et d'électricité.

En septembre 2019, le parc de véhicules de collecte s'est développé avec l'arrivée pour la première fois de 2 camions à carburant gaz.

En 2021, l'installation d'un groupe électrogène nouvelle génération et des travaux sur la chaîne de tri pour augmenter la captation de la matière organique doivent également permettre l'augmentation des quantités de biogaz produites.



- Lors du conseil municipal du 20 septembre 2020, hormis le fait que l'acoustique était mauvaise et que le public n'entendait rien, plusieurs sujets ont été abordés et notamment les demandes de subventions, exercice habituel dans une municipalité. Les réponses de la nouvelle municipalité ont laissé apparaître un manque de maîtrise et de connaissance des dossiers. **L'important n'est pas de demander de l'argent aux organismes et « on verra après ». Une subvention étant lié à un projet, il faut admettre qu'on puisse voter « contre » si on est en désaccord avec le dit projet.**

A l'occasion de la demande de subvention pour la réfection des chemins piétonniers, et alors que nous lui avons fait remarquer **qu'elle avait déjà été accordée**, Monsieur le Maire, dont l'explication était peu convaincante en conseil, nous a expliqué, quelques jours plus tard, que la « Métropole du Grand Paris souhaitait une nouvelle délibération pour légitimer la convention avec la nouvelle majorité ». Il eut été plus simple de donner ces éclaircissements en conseil, plutôt que de laisser la confusion s'installer.

- **Un autre sujet d'interrogation et d'inquiétude lors de ce conseil : la composition de la police municipale.** Monsieur le Maire a attesté ne pas vouloir dépasser 3

agents dans la police municipale : **1 brigadier, 2 agents** + un ASVP (qui n'est pas policier) Une police municipale, avec un contingent aussi restreint, **ne peut espérer exercer une présence suffisante sur la commune**, car elle sera sans cesse confrontée aux problèmes d'absences et de congés.

Avant et pendant la campagne électorale, nous avons préconisé une police municipale avec un **minimum de 4 agents et surtout le ralliement à la Police Municipale de Santeny.**

Qu'en est-il de ce projet, qu'avait repris également la nouvelle majorité ?

- Autre sujet de questionnement : **la valse-hésitation, concernant le poste de Directeur de Cabinet.**

Monsieur le Maire nous a expliqué qu'un Directeur de Cabinet était inutile dans une petite commune comme Marolles (ce que nous avons toujours dit), et qu'un élu bénévole avait été nommé comme conseiller personnel du Maire.

Or, la Mairie vient de passer une annonce pour recruter un « Collaborateur de Cabinet » dont le descriptif ressemble furieusement à celui d'un Dir/Cab !

On est en droit de s'interroger sur les réelles volontés et peut être capacités de la nouvelle majorité !

« Marolles, mon village »

<https://www.facebook.com/marollesmonvillage/>  
marollesmonvillage94@gmail.com



La vie d'une commune est émaillée de bonnes et moins bonnes nouvelles.

Bonne nouvelle avec la sélection, le 11 septembre, de Marolles qui obtient le **label «Terre de Jeux 2024»**.

Ce résultat récompense le travail de l'équipe sortante qui a candidaté pour ce label fin 2019. Le 5 octobre dernier,

le Comité d'organisation des Jeux annonçait les sites retenus centre de préparation aux jeux, dont le Domaine de Grosbois parmi 18 autres sites du Val de Marne.

Cette annonce fait suite à un long travail du Conseil départemental.

Nous pourrions également saluer le respect des promesses électorales par l'équipe municipale.

Malheureusement, lorsque ces promesses sont néfastes, nous préférons qu'elles soient oubliées.

Ainsi au Conseil municipal, **l'abandon du recrutement d'un 4<sup>ème</sup> policier** est confirmé par Mr le Maire. Ne faut-il pas s'inquiéter pour le dispositif prévu initialement qui permettait grâce au roulement des 4 policiers d'effectuer des rondes dans une partie avancée de la soirée et le weekend end, sans coût supplémentaire ?

La sécurité des Marollais n'est-elle plus une priorité? Nous espérons que ce choix ne découragera pas les effectifs en place et n'entraînera pas leur départ, avec le risque de voir notre Police municipale disparaître, alors qu'elle fait l'unanimité au sein de la population.

**Enfin, ce clientélisme qui consiste à verser 8000 euros supplémentaires aux associations (avec des augmentations allant de 7 à 100%, où est l'équité ?)** sans projets ni demandes.

Mr le Maire précise qu'il s'agit d'une promesse de campagne !!!

Il a également cédé à la facilité en allouant une énième subvention exceptionnelle de 6 000€ au tennis club pour participer au plan de redressement. Notons que 47000€ ont déjà été attribués. QUID du reste à payer ?

Il est regrettable que des demandes de subventions soient votées en l'absence de tout projet travaillé.

**A ces signaux inquiétants s'ajoute une attitude mensongère :** Contrairement aux allégations de la majorité dans sa dernière tribune, aucun dossier n'a disparu des ordinateurs. Ceux-ci sont dans les serveurs.

Quant au mobilier du bureau du Maire, il a été payé sur ses propres deniers par Sylvie GERINTE qui les a récupérés, ce dont le maire était tout à fait informé.

L'équipe Vivre Marolles réaffirme son engagement : être à l'écoute, force de propositions, d'idées et de réflexions pour mettre nos compétences au service des Marollais.

Prenez soin de vous et de vos proches !

Rejoignez-nous sur le groupe FaceBook Vivre Marolles

« Vivre Marolles »



En fin septembre dernier, l'éditeur Gallimard annonçait la fin de la parution de la célèbre revue Le Débat.

Interrogé sur les raisons de l'arrêt de la publication de cette revue créée en 1980, le rédacteur en chef, le philosophe Marcel Gaucher, infatigable analyste de notre société disait : l'ère du débat est passée, nous sommes à présent à l'heure du combat ! En effet pour débattre, il faut écouter l'autre, argumenter, essayer de convaincre. Or, collectivement, nous ne débattons plus, nous nous confrontons, nous nous « clashons » ! Hélas notre triste actualité nous montre où cette absence d'écoute et d'échanges nous mène.

Rien ne peut justifier le meurtre d'un homme, encore moins celui d'un professeur qui a choisi pour mission d'enseigner, d'élever l'esprit d'enfants, de nos enfants, de s'inscrire ainsi dans une valeur fondatrice de notre République, celle des Lumières. Cette quête de savoir qui élève l'HOMME en permettant à chacun d'élargir ses horizons au-delà de son environnement naturel, et d'accéder à l'universel.

C'est dans ce cadre élargi que l'Homme libre d'esprit s'épanouit en développant ses connaissances, son intelligence émotionnelle et relationnelle, loin de ses pulsions et passions excessives.

Nous n'acceptons pas qu'un Homme meurt chez nous pour avoir enseigné ! C'est pourquoi comme beaucoup de nos concitoyens en colère, nous exigeons de la puissance publique des mesures fortes afin que la mort de Samuel Paty, ne soit pas une mort vaine mais plutôt un martyr qui nous permet d'espérer vivre ensemble, libres, égaux et fraternellement.

Pour atteindre cet idéal, chacun de nous doit apporter sa pierre. Nous savons tous combien Internet et les réseaux sociaux participent à la diffusion, d'outrances, de fausses nouvelles, d'attaques personnelles, de grossièretés et de propos haineux des « pousses au crime »...

Il en va de même pour nos instances d'échanges et de délibérations qui se doivent d'être exemplaires.

Nous ne pouvons plus nous contenter de déplorer ces abjections. Il revient à présent à chacun de nous d'agir, de refuser de participer à cette déshumanisation de notre époque car il y a urgence !

Liberté, Egalité, Fraternité...et Laïcité !

**Groupe de la majorité municipale**

## Rendez-vous

**Dimanche 8 novembre**

**Balade à vélo, bords de Marne  
avec Le Nez au Vent**  
9h30-12h30

**Mercredi 11 novembre**

**Commémoration de l'Armistice de  
1918 en comité réduit**  
11h – dépôt de gerbes au  
Monument aux Morts  
Diffusion d'une vidéo commémorative  
sur le site de la ville

**Dimanche 29 novembre**

**Collecte de sang**  
9h-13h – École de la Forêt  
Sur rendez-vous

## Clin d'œil

ONF

### Ouverture de la saison de chasse en forêt de Notre-Dame

Chaque année, l'ONF organise la chasse en forêt domaniale de Notre-Dame. Faute de prédateurs naturels, elle est le seul moyen de réguler les populations de chevreuils et de sangliers pour assurer le renouvellement de la forêt. La saison 2020-2021 est ouverte depuis le lundi 2 novembre 2020 et se terminera le 22 février 2021.

Cette activité est limitée dans le temps, soit au total 18 journées planifiées (les lundis et quelques mardis jusqu'à février).

Pendant cette période, promeneurs, randonneurs, chasseurs, cavaliers et cyclistes partagent le même espace. Soyez attentifs à la signalisation mise en place (panneaux et rubalise). Toutes les précautions sont prises pour garantir la sécurité de tous. La forêt n'est jamais parcourue dans sa totalité, laissant ainsi la majorité des espaces disponibles pour la pratique d'activités de loisirs ou de détente.



Plus d'information sur [www.onf.fr](http://www.onf.fr)

## Votre mairie



**LA MAIRIE** accueille le public du lundi au samedi. Tél. : 01 45 10 38 38 / Mail : accueil@marollesenbrie.fr.

### ACCUEIL / SERVICE POPULATION

Lundi : 9h-12h et 13h30-19h15  
Mardi au Jeudi : 9h-12h et 13h30-18h  
Vendredi et samedi : 9h-12h  
Tél. : 01 45 10 38 38

*Pour l'obtention d'un passeport ou d'une carte d'identité, la prise de rendez-vous est obligatoire.*

### SERVICE SCOLAIRE

Lundi, mercredi, jeudi : 9h-12h et 13h30-18h  
Mardi : 13h30 - 18h  
Vendredi : 9h - 12h  
Tél. : 01 45 10 38 31

### CCAS

Lundi : 9h - 12h  
Mardi à jeudi : 9h - 12h et 13h30 - 18h  
Vendredi : 9h - 12h  
Tél. : 01 45 10 38 30

### SERVICES TECHNIQUES

Du lundi au vendredi sur RDV  
au 01 45 10 03 30

### SERVICE URBANISME

Le service vous reçoit désormais aux ateliers des services techniques sur RDV les lundi et mardi de 13h30 à 17h et le vendredi de 9h à 12h.  
Tél. : 01 45 10 03 32



## POLICE MUNICIPALE

Espace des Buissons - 2 av. des Bruyères

### HORAIRES

- Lundi / Mardi : 8h - 20h
- Mercredi / Jeudi : 8h - 22h
- Vendredi : 8h - minuit
- Samedi : 14h30 - minuit

### CONTACT

☎ 06 13 96 10 90

✉ policemunicipale@marollesenbrie.fr



**Votre publicité dans le Marolles Infos ?**  
Contactez-nous à  
publicite@marollesenbrie.fr  
ou au 01 45 10 38 38.



## État civil

### Bienvenue aux bébés :

- Adriana CRISTEA, le 07/08/2020
- Nubia ENONE, le 21/09/2020
- Ana MAN, le 28/09/2020

### Ils se sont dit oui :

- Frédéric NGO et Angélique LAVADOUX, le 21/08/2020
- Nicolas MOTTEAU et Marie POCHON, le 05/09/2020
- Bernard SIMONETTO et Dominique JACQUET, le 05/09/2020

### Ils nous ont quittés :

- Marie MORO épouse MARTIN, le 02/04/2020
- Geneviève BON veuve JOURDIN, le 23/07/2020
- Max BIDEAU, le 22/07/2020
- Jean-Claude LE TEUTOUR, le 11/08/2020
- Gérald HOMBERT, le 16/08/2020
- Joseph DUPRAT, le 18/08/2020
- Marie-Hélène NOËL, le 04/09/2020
- Michelle POTTIER, le 18/09/2020
- Jean MARTIN, le 05/10/2020

## CATASTROPHE NATURELLE Demande de reconnaissance



Les particuliers victimes d'une catastrophe naturelle, doivent dans un premier temps déclarer leur sinistre auprès de leur assureur dans les conditions prévues par leur contrat d'assurance et saisir la mairie afin que celle-ci engage une procédure de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle.

En pratique, le maire formule une demande de reconnaissance auprès du préfet de département. Cette demande sera adressée en fin d'année 2020.

Une commission interministérielle, présidée par le ministre de l'Intérieur, est chargée de donner un avis sur chaque dossier communal transmis par les préfets de département. Ces décisions sont formalisées par un arrêté interministériel publié au Journal Officiel.

**BIENTÔT 16 ANS !**  
**PENSEZ AU RECENSEMENT**  
**C'EST OBLIGATOIRE**

**Qui ?** → Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.  
**Où ?** → À la mairie du domicile, ou pour certaines communes, par internet ([www.mon.service-public.fr](http://www.mon.service-public.fr)).

**Pourquoi ?** → Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

**EN SAVOIR PLUS**  
[www.defense.gouv.fr/jdc](http://www.defense.gouv.fr/jdc)

Logos: JDC, OBJECTIF CITOYEN, SGA



Dir. pub. : Alphonse Boye  
Rédac. chef : Stéphanie Ferreira Lourenço  
Concept. graph. : Mahaly Andriamaheninjafy  
Impression : DESBOUIS GRESIL  
Distrib. : FAB DISTRIB  
Tirage : 2000 exemplaires  
Photographies : 123RF et service communication



# Numéros utiles

- **SAMU** : 15 ou 112
- **Commissariat de Boissy** : 01 45 10 71 50
- **Police** : 17
- **Gendarmerie** : 01 49 80 27 00
- **Pompiers** : 18
- **SAMU social** : 115
- **Sécurité sociale** : 1-9 avenue du Général de Gaulle 94000 Créteil (du lundi au vendredi de 8h30 à 15h30) – Tél. : 36 46 – [www.ameli.fr](http://www.ameli.fr)
- **Taxi conventionné** : 06 08 73 85 30
- **Espace départemental des solidarités** : RDV assistante sociale au 01 56 72 23 00 (EDS de Sucy-en-Brie ou PMI de Villecresnes)
- **PMI** : 3 avenue Foreau 94440 Villecresnes – Tél. : 01 45 69 18 14 (lundi 13h/20h, mardi, mercredi et vendredi 8h30/12h et 13h/17h, jeudi 8h30/12h et 13h/18h)
- **Psychologue APCE94** : RDV au 01 45 10 38 30 ou 38 23 ou 01 56 32 32 33
- **CAF** : Renseignements/RDV au 0 810 25 94 10 (du lundi au vendredi 9h/12h15 et 13h/16h15) – [www.caf.fr](http://www.caf.fr) – Permanence administrative le vendredi 9h/12h et 13h30/17h au CC Michel Catonné à Boissy-Saint-Léger. Tél. : 01 45 69 70 33
- **Permanence juridique en mairie** : RDV au 01 45 10 38 38 (samedi matin)
- **Gymnase** : 01 43 86 16 98
- **Stade Didier Boutten** : 01 45 69 40 18
- **Bibliothèque** : 01 45 98 38 66
- **Urgences** : Centre hospitalier de Villeneuve-Saint-Georges – Tél. : 01 43 82 43 33
- **Urgences vétérinaires** :
  - **VETALIA** : 01 40 40 01 02
  - **VETOADOM** : 01 47 46 09 09
  - **SOS Médecins** : 01 47 07 77 77 ou 3624
  - **Médecins à domicile** : 0 825 001 525
  - **Centre anti-poison** : 01 40 05 48 48
  - **Chirurgien dentiste de garde** : 01 48 52 31 17
  - **SIDA info service** : 0 800 840 800
  - **SOS Amitié** : 01 42 96 26 26

# Professionnels de santé

## AMBULANCE

- Ambulance Santé Plus, 9 place des Quatre Saisons – 01 43 86 57 95

## CHIROPRACTEUR

- Maram DRECOURT, 5 rue de la Porte des Bois – 06 16 77 24 01

## CHIRURGIEN-DENTISTE

- Robert BAUDRY, 8 rue des semeurs – 01 45 99 32 05
- Virginie PARRA, 7 rue de la Porte des Bois – 01 43 86 93 63

## COACH PERSONNEL

- Sylvie GEGOU – 06 44 68 50 40  
[contact@sylvie-gegou-coaching.com](mailto:contact@sylvie-gegou-coaching.com)

## DIÉTÉTICIENNE / NUTRITIONNISTE

- Cécile DOFFIN, Diététicienne, 6 route de Brie – 01 45 98 22 30
- Céline CLAUSS, Nutritionniste et coaching sport – 06 87 43 52 05

## INFIRMIÈRE

- Annick WANTUCH, 6 place des Quatre Saisons
- Patricia KHIRI, Sophie SERNEELS, 8 rue des Taillis – 01 45 99 22 45

## KINÉSITHÉRAPEUTE

- Catherine BERNARD-ALLAIN, 8 rue des Taillis – 01 43 86 18 56

## MÉDECIN GÉNÉRALISTE

- Eric KOVACS, 7 rue de la Porte des Bois – 07 82 13 63 14
- Michel DUCOURTIEUX, 52 avenue de la Belle Image – 01 45 99 24 74
- Michel MARCENAC, 8 rue des Taillis – 01 45 98 16 58

## ORTHODONTISTE

- Aurélie BRUNAUD, 7 rue de la Porte des Bois – 01 45 99 36 22

## ORTHOPHONISTE

- Cabinet d'Orthophonie des Quatre Saisons, 8 place des Quatre Saisons – 01 45 99 41 86

## OSTÉOPATHE

- Amandine PERINO, 8 rue des Taillis – 06 58 42 17 57

## PÉDICURE-PODOLOGUE

- Sandrine BOUCHEZ, 48 avenue de Grosbois – 01 45 99 33 34

## PHARMACIE

- Pharmacie Grosbois-Marolles, 4 rue des Marchands – 01 45 99 31 11
- Pharmacie Tsia Réjane, 8 rue des Taillis – 01 43 86 15 81

## PSYCHOLOGUE

- Emmanuelle SEMIATICKI, 5 rue de la Porte des Bois – 01 45 95 99 90

## VÉTÉRINAIRE

- Clinique Vétérinaire, 2 Hameau d'activités de la Tuilerie – 01 43 86 13 13

# Changez d'air

EN CE MOMENT  
**INITIATIONS  
GRATUITES**  
ouvertes à tous

INSCRIVEZ-VOUS  
sur [bluegreen.fr](http://bluegreen.fr)

Le club junior  
Organise une  
Collecte De  
jouets  
au profit  
du  
secours catholique

DU 9 NOV.

AU 11 DEC.



MERCI DE DÉPOSER VOS JOUETS  
AU CENTRE DE LOISIRS

Grâce à nos jouets, vos enfants seront plus contents !